

MAIRIE DE SAINTE-CROIX  
Département de l'Ain  
Arrondissement de Bourg en Bresse  
Canton de Meximieux

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE SAINTE CROIX - N° 2024 – 15**  
**Séance du 21 mai 2024**

L'an deux mil vingt-quatre, le mardi 21 mai, le Conseil Municipal de SAINTE-CROIX, étant assemblé en session ordinaire régulièrement au lieu habituel de ses séances, après convocation légale faite le mercredi 15 mai, sous la présidence de Monsieur le Maire, Michel LEVRAT

Présent(e)s : Mesdames BOUCHARD, CHOUTEAU, GENEVOIS-MEITRE, GONIN, OBADIA  
Messieurs CURTAT, DIDIER, DONGUY, HAUTAPLAIN, LEVRAT, MARTIN, MEANT, RABATEL

Absent(es) excusé(es) : Madame BERTHIER-CASSET ayant donné pouvoir à Madame OBADIA

Il a été procédé, conformément à l'article L.2121-15 du Code Générale des Collectivités Territoriales à la nomination du secrétaire de séance. Madame Sylvie GENEVOIS-MEITRE a été désignée comme secrétaire de séance.

Nombres de membres en exercice : 14

Nombre de membres présents : 13

---

**OBJET : DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DE LA PREFECTURE DE L'AIN AU TITRE DE LA DETR 2024**

Monsieur le Maire explique que dans le cadre de la réalisation de projets d'investissement, l'Etat propose des aides aux collectivités territoriales dans le domaine de la rénovation des bâtiments publics.

Au vu du projet de changement de menuiseries dans plusieurs bâtiments communaux, dont les objectifs sont de réduire la consommation d'énergie et d'améliorer le confort des usagers, Monsieur le Maire propose de déposer une demande de subvention au titre de la Dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR).

Monsieur le Maire propose le plan de financement suivant :



## Plan de financement

Dépenses		
Travaux	Montant HT	
Travaux de changement de menuiseries	52 666.05 €	
<b>Montant total des travaux</b>	<b>52 666.05 €</b>	
Recettes		
Sources	Montant HT	Taux
Fonds propres	21 066.42 €	40 %
<b>Sous-total autofinancement</b>	<b>21 066.42 €</b>	<b>40 %</b>
Etat - DETR	21 066.42 €	40%
Département de l'Ain – Pactes de territoire	10 533.21 €	20%
<b>Sous-total subventions</b>	<b>31 599.63 €</b>	<b>60 %</b>
<b>TOTAL</b>	<b>52 666.05 €</b>	<b>100%</b>

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à déposer la demande de subvention précédemment citée.

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus.  
Pour extrait certifié conforme.

Le Maire,  
Michel LEVRAT

